

ASSOCIATION MARCEL HICTER POUR LA DÉMOCRATIE CULTURELLE - FMH

AFRIQUE

**LE CHOIX DES ARTS ET DES CULTURES POUR
LE DÉVELOPPEMENT : UN PARI SUR LE TEMPS**

une analyse de Raymond Weber

**SEPTEMBRE
2009**

AFRIQUE LE CHOIX DES ARTS ET DES CULTURES POUR LE DÉVELOPPEMENT : UN PARI SUR LE TEMPS

par Raymond Weber, Président de l'Association Marcel Hicter

1. LES ARTS ET LES CULTURES AU CENTRE DES STRATÉGIES ET PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT

La culture est, dans ses composantes essentielles comme les savoir-faire, les arts, le patrimoine culturel, l'éducation et les sciences, le lieu où une société se comprend, se projette et s'analyse. En sous-tendant la manière dont nous structurons notre société, elle détermine le potentiel, les possibilités, le style et le contenu du développement économique et social. Par sa force créative et son potentiel d'innovation, ainsi que par le rôle essentiel qu'elle joue dans les processus de changement et de préparation de l'avenir, la culture mérite pleinement une place au centre des stratégies et des processus de développement, comme élément associé aux politiques d'éducation, de santé, de protection de l'environnement, de l'aménagement du territoire ou du développement économique et social.

Les arts et les cultures sont donc clairement des « valeurs ajoutées », en termes éthiques et moraux, mais aussi en termes de bénéfices (efficience et efficacité), ainsi qu'en termes d'impact économique, social et culturel.

Malheureusement, l'Afrique n'a pas encore réussi à mettre en place une vraie stratégie « intégrante »¹ de développement fondée sur les arts et les cultures, malgré l'énorme potentiel que la région a en ce domaine. Peu de pays ont intégré la culture dans leurs PRSPs (Poverty Reduction Strategy Papers). Et le NEPAD (New Partnership for Africa's Development) consacre seulement deux paragraphes (140 et 141) à ce potentiel des industries culturelles et créatives. Il y a donc manifestement besoin – pour faire éclore le « trésor (qui) est caché dedans » (La Fontaine), de développer une véritable stratégie de développement du continent, associant les aspects sociaux, physiques et économiques, et qui serait axée sur la création culturelle et la créativité artistique, et notamment sur les industries culturelles et sur les

métiers créatifs.

2. LA CULTURE COMME CONDITION DU DÉVELOPPEMENT

Il apparaît aujourd'hui, de plus en plus clairement, que le non-développement, ou le mal-développement, de certains pays africains ne dépend pas exclusivement de paramètres économiques, écologiques, sociaux ou politiques, mais que la culture – moteur ou frein – exerce une influence énorme et revêt une importance égale à la bonne gestion des affaires publiques, à l'égalité des sexes ou à l'éducation scolaire. Une culture repliée sur elle-même, très hiérarchisée et axée uniquement sur des valeurs traditionnelles, peut devenir trop par trop rigide et rendre d'autant plus difficile l'adaptation à des changements profonds. Par contre, si les traditions accordent – comme c'est le cas en Afrique – une grande place à la tolérance et au débat, ainsi qu'à la dignité de chacun et à un harmonieux vivre-ensemble, elles peuvent faciliter le passage à une autre forme de société, qui trouvera pleinement sa place dans une mondialisation plus humaine et dans une société de la connaissance respectueuse de la diversité culturelle.

Il est vrai, aussi, que les échecs de certaines politiques économiques et de certains modèles de développement, souvent imposés par le Nord, nous obligent à reconsidérer nos approches du développement, tel que cela a été fait, notamment, à travers les huit Objectifs du Millénaire pour

le Développement (OMD). La culture ne figure pas explicitement parmi ces Objectifs, même si elle constitue indéniablement le fondement de cette stratégie des OMD. Elle constitue une sphère où la société exprime son rapport au monde, son originalité, s'analyse et projette son avenir. Socle sur lequel se fondent l'organisation et le fonctionnement de la société, elle détermine le style et le contenu du développement économique et social.

L'art peut contribuer à instaurer une culture ouverte, plus résiliente et mieux à même de s'adapter aux changements induits par les différentes crises – financière, économique, sociale, climatique, etc. – auxquels nous devons faire face. Il permet d'instaurer un dialogue entre les cultures, de désamorcer les conflits interethniques, d'aider les individus à découvrir leurs talents, à prendre confiance en eux, à se motiver et à se responsabiliser, pour pouvoir mieux s'engager au service de leur communauté.

Il est particulièrement important de miser ici sur la jeunesse, première ressource du continent, au cœur des stratégies de développement, en créant une nouvelle génération, capable d'évoluer entre différentes cultures, de faire preuve d'imagination, désireuse de partager et de tisser des réseaux de coopération, tolérant les divergences d'opinion et prête à travailler de manière transparente.

3. LA CULTURE COMME RESSOURCE ÉCONOMIQUE

L'Afrique est riche de sa diversité de son patrimoine culturel, comme elle est riche du foisonnement artistique et culturel qui la caractérise. Le potentiel économique est énorme et la culture devient génératrice de revenus et créatrice d'emplois, grâce, notamment :

- aux industries culturelles et créatives qui se développeront d'autant mieux qu'elles seront soutenues par la construction de marchés régionaux, de mise en place de politiques culturelles et de réglementations en matière fiscale et de droits d'auteur et d'infrastructures adaptées, tant en matière de formation qu'en matière de soutien à la création, à la répétition et à la diffusion de spectacles, ainsi que de mise en place de coopérations entre le public et le privé;

- au patrimoine naturel et culturel et à l'artisanat, qui, notamment à travers le tourisme, peuvent devenir des gisements de développement économique et de création d'emplois ;

Les sociétés de la Silicon Valley pensent que c'est une alliance entre la créativité technique et la création culturelle et créativité artistique qui imprimera sa marque aux prochaines tendances « lourdes » de l'économie. Comme

l'a montré le récent Rapport sur l'économie créative de la CNUCED (Accra, 2008), l'Afrique sub-saharienne est tout-à-fait à même de relever ce défi de l'économie culturelle et créative et de prendre pleinement sa place, par ses industries culturelles et le tourisme, dans la mondialisation. Il faudrait que l'Afrique prenne vraiment en considération, aux niveaux continental, régional et national, le potentiel de ses industries culturelles et des métiers créatifs, en les développant comme un secteur économique et comme un facteur d'image. Plus que tout autre, les domaines de l'économie créative contribueront, à l'avenir, à définir, pour le meilleur et pour le pire, l'identité d'une ville, d'un pays, de l'Afrique, puisqu'ils diffusent, sous forme de produits et de services, l'image de cette ville ou de cette région dans les médias et sur les marchés. Et l'économie créative demande que la dimension culturelle soit prise en considération en économie non seulement comme un « instrument », mais comme la base, le cadre général et la finalité de tout développement humain.

A cet égard, les nombreux Festivals (cfr encadré ci-dessous) en Afrique jouent un rôle grandissant, en étant des lieux de découverte de nouveaux talents et de nouvelles tendances artistiques, en s'affirmant aussi comme « espaces intermédiaires de constitution de valeurs » (Youma Fall), entre le champ artistique et le marché.

Le « Plan d'Action de Nairobi pour les industries culturelles » (Union Africaine, 2005) et le « Plan d'Action de Dakar pour la promotion des cultures et des industries culturelles » (ACP, 2003) vont dans le sens du renforcement de ce potentiel économique. Est-il besoin de souligner que l'Afrique, en développant ses industries culturelles et créatives, n'induit pas seulement un développement économique durable, mais renforce en même temps ses cultures et ses arts ?

Les Festivals, nouveaux moteurs du développement

Si, en matière de Festivals, le FESPACO, fondé en 1969, reste la référence, les Festivals se sont multipliés en Afrique. Malgré leurs faiblesses (caractère éphémère, fragilité financière et dépendance d'un financement du Nord, manque d'enracinement et quasi-absence de structures professionnalisées), ils deviennent souvent de véritables outils de développement, local, national et régional. Ils contribuent au développement culturel, parce qu'ils créent une dynamique qui permet d'accélérer les échanges artistiques, de mettre en place des espaces de rencontres, de confrontations et de négociations entre artistes et acteurs culturels, de favoriser les productions et les coproductions, la formation des techniciens, l'amélioration de la qualité des acteurs, la structuration des troupes et la professionnalisation de tout le secteur. Ils participent aussi au développement économique et social, non seulement local, mais aussi national et régional, pour peu que la mobilisation des acteurs territoriaux soit effective et que des partenariats plus ou moins durables s'établissent entre les secteurs artistique, économique et social, public et privé. Enfin, en plus d'être des espaces de rencontre, d'innovation et de promotion en matière artistique et culturelle, en plus d'être des leviers importants de développement économique et touristique, ils sont souvent aussi des forums où l'on discute tant les enjeux de la création, que les problèmes du vivre-ensemble, de la coopération transfrontalière, de la réconciliation et de la paix.

4. LA CULTURE, DANS SA FONCTION SOCIALE ET COMME CRÉATRICE DE NOUVELLES SOLIDARITÉS

Alpha Oumar Konaré, ancien Président du Mali et de l'UA, disait il y a quelques années : « il faut donner en matière culturelle la prééminence à la part sociale que la culture induit dans le développement local et privilégier la mise en place d'actions conduites en profondeur ».

Que font en effet l'art et la culture ? Ils permettent d'élargir l'horizon, de donner sens, de contribuer à nourrir la mémoire, de symboliser des notions et des émotions complexes, d'ancrer l'identité et de lier les gens à leur communauté – ce qui, en période de profond changement, lorsque les gens sont en quête de nouvelles orientations et de nouvelles valeurs, est essentiel -, de transmettre les connaissances et les compétences et d'apprendre, mais aussi de susciter la réflexion, de critiquer, d'apaiser l'âme ou d'aider à la prise de conscience. En utilisant le langage des sens et des sentiments, en faisant appel à l'imagination et à la pensée non-conventionnelle, l'art et la culture ne gardent pas seulement le « patrimoine » - identités, langues, coutumes, religions - de ce qui existe et confortent la cohésion sociale, mais permettent aussi de créer de nouveaux liens sociaux et de nouvelles solidarités. Les normes et les réseaux civils qui font une collectivité sont non seulement des facteurs indispensables à la cohésion sociale, mais aussi la condition fondamentale du consensus démocratique et de la prospérité d'un pays.

Bref, la culture concerne les identités culturelles, la démocratie et la cohésion sociale :

- une identité culturelle vivante forme nos normes de comportements et nos modes de vie. Elle permet, sur la base de nos histoires et de nos traditions, d'incorporer des éléments nouveaux et de nous rendre capables de devenir acteurs de changement ;

- c'est en se fondant sur ses propres traditions, telles qu'elles s'expriment, p.ex., dans la Charte de Kurukan Fuga (cfr encadré ci-dessous), dans les « conférences nationales » ou dans les Commissions « Vérité et Réconciliation » que l'Afrique peut réinventer la démocratie et un nouvel « vivre-ensemble » ;

- la culture est indéniablement un facteur essentiel de cohésion sociale. Cette cohésion sociale est aussi « créative », dans le sens que, face aux bouleversements induits par la mondialisation, elle peut créer de nouvelles solidarités, au-delà des ethnies et des religions.

La Charte de Kurukan Fuga

Quelle meilleure illustration des interactions entre culture et gouvernance que ces textes issus de la tradition orale et reconstitués depuis 1998 ! La Charte de Kurukan Fuga, proclamée par Soundjata Keïta en 1236, aux Assises de Kangaba (actuel Mali), est arrivée au bout d'une guerre sanglante et est le résultat d'un processus amorcé avec le Mandé Kalikan (Serment du Mandé), en 1222. On y trouve une vision du monde, mais aussi des méthodes de gestion de la nature et des biens, ainsi qu'un code juridique, un esprit législateur, appelés à orienter les rapports entre les communautés et leurs membres (organisation sociale).

Parmi les 44 « lois », soulignons-en quelques-unes :

Article 23 : « Ne vous trahissez jamais entre vous. Respectez la parole d'honneur » ;

Article 5 : « Chacun a la droit à la vie et à la préservation de son intégrité physique.

Attenter à la vie de son prochain doit être puni de mort » ;

Article 7 : « Il est institué entre les Mandenkas le sanankunya (parenté à plaisanterie) et le tanamogoya (pacte de sang) ». Cette institutionnalisation de la parenté à plaisanterie permet de prévenir et de gérer les conflits, en rétablissant les ponts et en renouant le dialogue en cas de crise. Elle devient ainsi instrument de tolérance, de médiation, de réconciliation et de paix.

Ajoutons-y la proclamation des chasseurs, dans leur serment de 1222 : « Toute vie humaine est une vie. Une vie ne vaut pas plus qu'une autre (...) la faim n'est pas une bonne chose ; l'esclavage n'est pas non plus une bonne chose. Il n'y a pas pire calamité que ces choses-là, dans ce bas monde ».

5. REPLACER L'INDIVIDU, AVEC SES DROITS, AU CENTRE DE LA CULTURE ET DU DÉVELOPPEMENT

Nous sommes partis de plusieurs postulats :

- l'Afrique est riche de son patrimoine – matériel et immatériel - et de son extraordinaire création culturelle et créativité artistique. Dans une société du savoir et une économie créative, les savoirs et les savoir-faire, dont l'Afrique dispose, peuvent constituer un atout extraordinaire et constituer un gisement important de valeurs ;

- les arts et les cultures, en favorisant la réflexion et la pensée autonome, en aidant à poser les défis et en cherchant à communiquer, réunissent, plus que d'autres domaines, les fonctions créatives, inventives et novatrices, au centre de toute stratégie de développement ;

- ces stratégies de développement ne peuvent pas se concevoir en-dehors des sociétés civiles et doivent impliquer, notamment, les artistes et les professionnels de la culture.

« Développer, c'est se développer », disait Joseph Ki-Zerbo². Kossi Efoui³ ajoute que l'Afrique dispose aujourd'hui des « outils pour dévorer le monde, pour dire (son) appétit du monde ». Riche de ses cultures, riche de sa jeunesse, l'Afrique, en se réappropriant son histoire, en (re)conquérant son identité, peut devenir pleinement acteur du monde.

Aujourd'hui, nous pouvons rendre caduc le proverbe afri-

cain repris par Amadou Hampâté Bâ : « la main qui donne est toujours au-dessus de la main qui reçoit » et faire en sorte que l'Afrique coopère avec les autres régions du monde « à hauteur des yeux », en partenariat symétrique. En ce sens, le choix des arts et des cultures, comme nouveaux paradigmes du développement, est un pari sur le temps, mais aussi sur une civilisation de l'intelligence.

La culture – comme le développement – change aujourd'hui de statut. Elle (re)devient fondamentale, à la source de toute capacité et identité aussi bien individuelle que collective. Elle est, par ailleurs, le milieu de toutes les libertés les plus fortes et de toutes les pluralités, tout comme elle est facteur de tous les liens, solidarité « traditionnelle » ou consciences politiques repensées. Elle redevient un système vivant, se nourrissant d'échanges et de confrontations/dialogues. C'est en ce sens qu'on peut parler d'un changement de paradigme.

Placer l'individu au centre, c'est aussi l'aider à bâtir, entretenir, contrôler et réformer continuellement les institutions dont il a besoin.

En plaçant le sujet au centre, on casse les inégalités et les asymétries... et on donne toutes les chances à l'Afrique. Tout homme, aussi démuné soit-il, a quelque chose à donner. Toute culture, aussi « petite » soit-elle, peut nous enrichir. La culture est ici développement et connexion de capacités. Et le droit humain n'est plus un droit sur une chose ou sur un service, mais une relation à instaurer, un droit/liberté/responsabilité de participer à une relation digne.

Amadou Hampâté Bâ, lors du 1er Festival des Arts Nègres, à Dakar, en 1966, disait, en reprenant des paroles de Kaïdara: « Le savoir vaut plus que l'ambre, plus que le corail, même plus que l'or fin. Parce qu'il est l'unique fortune qu'on peut entièrement donner sans en rien diminuer ».

En remplaçant « savoir » par « culture », permettez-moi d'exprimer, pour terminer une conviction et un espoir :

La conviction : dans une société du savoir et une économie créative, l'Afrique peut pleinement développer son potentiel, notamment à travers une « approche capacité »⁴, impliquant l'artistique, le créatif et l'humain.

L'espoir : que la volonté politique existera pour, à partir des textes et stratégies existants, tracer les pistes et définir les chantiers concrets, en y associant pleinement la société civile, pour transformer tous ces « trésors cachés » en modernités culturelles et en leviers de développement, afin que ce nouveau paradigme « culture-développement » devienne pleinement opérationnel.

Notes :

1 - Par « stratégie intégrante », il convient d'entendre une stratégie portée par l'ensemble des membres d'un gouvernement et pas seulement par le Ministre de la Culture. Elle implique aussi que autorités territoriales relaient la même politique. Cela étant dit, il convient aussi de réinsister sur la nécessité de doter les pays africains de véritables politiques culturelles, capables d'« infrastructurer (les) cultures » (Joseph Ki-Zerbo) et d'impulser des politiques « culture-développement », notamment dans les secteurs éducatif, social et économique.

2 - Historien et opposant historique burkinabé (1922-2006). Il a obtenu en 1997, le prix Nobel alternatif pour ses recherches sur les modèles originaux de développement et le prix RFI témoins du Monde en 2004.

3 - Auteur, metteur en scène et comédien togolais.

4 - la « capability approach », telle que définie par Amartya Sen et Martha Nussbaum.